

### CHAPITRE III

#### LA CONFRÉRIE DU TRÈS SAINT SACREMENT

*Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus.*

Parce qu'il n'y a qu'un seul pain eucharistique nous ne sommes qu'un seul corps, nous qui participons au même pain.

(I Cor., x, 17).

Il n'y a rien de si faible que le grain de sable ; et cependant, uni à d'autres grains de sable, il enchaîne les fureurs de l'Océan en courroux. Il n'y a rien de moins résistant qu'une goutte d'eau ; et cependant, unie à d'autres gouttes d'eau, elle devient une puissance irrésistible qui détruit tout sur son passage, entraîne comme une paille légère d'énormes blocs de rochers, et renverse les édifices les plus solides. Livrés à nous-mêmes, nous sommes bien impuissants pour témoigner dignement notre estime, notre amour et notre dévotion à l'adorable Eucharistie ; mais, unis à nos frères, en joignant notre bonne volonté à leur bonne volonté, en nous excitant à la ferveur par leur ferveur, en profitant de leur sainteté, nous rendons à Jésus-

Hostie des hommages moins indignes de sa bonté et plus agréables à son Cœur. De là sont nées les *Confréries du Saint-Sacrement* qui sont, à coup sûr, une des plus belles œuvres eucharistiques. Sous les auspices de Marie, nous en expliquerons l'origine et les excellences, *ad Christum per Mariam*.

#### I

De tout temps le mystère de nos autels a été l'objet d'un culte spécial, et a été environné d'hommages particuliers. Plusieurs associations locales s'étaient organisées en son honneur. Mais au xvii<sup>e</sup> siècle seulement, pour lutter contre l'hérésie protestante qui venait d'éclater et le jansénisme qui allait bientôt apparaître, la Providence suscita, par le ministère de Thomas Stella et avec l'approbation officielle des Souverains Pontifes, la Confrérie proprement dite du Saint-Sacrement, qui devait être le principe et le modèle d'une foule de Congrégations analogues.

Au moment où Thomas Stella pensa à réunir de fervents fidèles pour entourer d'hommages le plus auguste de nos Sacrements, il était encore tout jeune religieux, attaché au couvent de la Minerve, à Rome. A cette époque, la Renaissance païenne avait envahi la Ville Éternelle. Sans doute elle élevait des monuments grandioses, que la foi chrétienne ne trouvera jamais trop fastueux, puisque toutes les magnificences de la terre doivent être mises aux pieds de Jésus-Christ, vivant dans l'Eucharistie ; cependant les préoccupations des hommes de cet âge se tournaient principalement vers les jouissances matérielles. Le Moyen-Age avait

couvert la chrétienté d'églises et de monastères ; le seizième siècle, tout en bâtissant des merveilles, comme Saint-Pierre de Rome, construisait plus de palais que de basiliques. Cette absence de piété chrétienne se traduisait, à l'égard de la sainte Eucharistie, d'une manière bien pénible. Le pape Paul III le constate ; aucun honneur n'entourait le Très Saint Sacrement, même dans les paroisses de Rome. Le pain descendu du ciel était conservé, dit le Pape, dans des lieux abjects, sans que nulle marque de vénération révélât la présence du grand Dieu, qui veut bien faire notre nourriture... Quand le Très Saint Sacrement traversait les rues de la cité, pour être donné en viatique aux malades, on le voyait passer, porté par un prêtre, au milieu de l'indifférence générale (Bulle *Dominus noster Jesus Christus*).

Frère Thomas Stella s'émut de cet état de choses, si pénible au cœur du véritable croyant. Il réunit quelques personnes de bonne volonté pour remédier à des abus si lamentables. Il s'empessa ensuite d'offrir, aux curés des diverses paroisses, le concours des chrétiens des deux sexes qu'il avait su grouper autour de lui. Bientôt on vit le Très Saint Sacrement replacé dans le lieu le plus honorable de chaque église, des lampes brillèrent jour et nuit devant le tabernacle qui contenait le Dieu d'amour. Lorsque le revenu des paroisses ne suffisait pas aux frais nécessités par ces premières dispositions, les confrères ouvraient généreusement leur bourse. A cette époque, les grands personnages ne traversaient pas les rues de la cité, aux jours d'apparat, sans qu'un dais ne flottât sur leur tête ; les chrétiens fervents, réunis à la Minerve, voulurent que le Roi du ciel ne se montrât pas au milieu des rues de la Ville Éternelle dans une condition inférieure à celle

des rois et des princes de la terre. Ils pourvurent donc chaque paroisse d'un dais, destiné à abriter le Très Saint Sacrement, lorsqu'il était porté en viatique aux malades. Afin que le passage du Dieu fait homme fût remarqué même de la foule, les confrères obtinrent de chaque curé qu'il fit sonner la cloche de sa paroisse, d'une manière spéciale, lorsque le Très Saint Sacrement devait être porté en viatique. Alors, tandis que les femmes, qui faisaient partie de la Confrérie, s'agenouillaient dans leurs demeures et récitaient, à l'intention du malade, un *Pater* et un *Ave*, les confrères hommes se hâtaient de sortir, portant à la main un cierge allumé, pour accompagner la sainte Eucharistie. C'est encore à la Confrérie établie dans l'église de la Minerve qu'il faut attribuer d'avoir consacré un dimanche, chaque mois, à l'exaltation de la très sainte Eucharistie. Ce dimanche fut et est resté le troisième. En ce dimanche, les fondateurs de la Confrérie firent célébrer une Messe solennelle, durant laquelle les confrères tenaient dévotement des cierges allumés au moment de l'Élévation. Plus tard on ajouta la procession du Saint Sacrement. Enfin, parce que la prière commune est l'âme de toute association chrétienne, les membres de la Confrérie s'engageaient à réciter chaque semaine, à genoux, cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur du Très Saint Sacrement.

Le pape Paul III fut humblement supplié de donner « la force de la confirmation apostolique à l'institution de la Confrérie et à ses statuts. » Il le fit avec bonheur. Son cœur fut rempli de joie, lorsqu'il vit comment son pontificat avait été choisi par Dieu pour sanctionner une œuvre si salutaire, si nécessaire. Il n'hésita pas à approuver, à sanctionner et à confirmer par sa suprême autorité, dans les termes les plus clairs et les

plus élogieux, ladite Confrérie, l'enrichissant de faveurs précieuses, dans le jour mémorable du 30 novembre 1539. L'approbation fut renouvelée par les papes Grégoire XIII, Paul V, Innocent XI, Benoît XIII et Benoît XIV qui daignèrent spécifier plusieurs exercices qu'ils recommandaient aux associés. Paul V déclara que cette Confrérie pouvait être érigée dans chaque église paroissiale, et Innocent XI ordonna que chaque Confrérie paroissiale jouirait des privilèges accordés à l'association primaire de la Minerve (1).

Fécondée par de telles bénédictions, la Confrérie prit un merveilleux développement. Parmi les plus ardents propagateurs de ce nouvel hommage rendu à Jésus-Christ, on doit citer saint François de Sales, le P. Auger, de la Compagnie de Jésus, et saint François Régis qui, dans toutes les paroisses où il prêchait une mission, ne croyait pas mieux en perpétuer les fruits qu'en y établissant une Confrérie du Saint-Sacrement. Aujourd'hui, ces pieuses associations sont répandues dans la plupart des paroisses importantes. Elles sont surtout très nombreuses dans les diocèses d'Annecy, d'Arras, de Belley, de Chartres, de Cambrai, de Coutances, de Limoges, de Maurienne et de Toulouse (2).

En somme, cette admirable Confrérie demande bien peu à ses membres, pour les rendre participants de ses trésors : une fois par semaine réciter à genoux cinq

(1) Nous avons emprunté ces détails au remarquable document lu par M. l'abbé Mastelain au Congrès eucharistique de Paris, sur les Confréries du Saint-Sacrement. Ce rapport, publié en brochure, se vend aux bureaux de l'*Année Dominicaine*, 94, rue du Bac, Paris.

(2) Corblet, *Histoire du Sacrement de l'Eucharistie*, 2 forts vol. grand in-8°.

*Pater* et cinq *Ave* en l'honneur du Très Saint-Sacrement. Quant aux autres exercices : entretien du culte matériel rendu à l'Eucharistie, visite au Saint-Sacrement, communion du troisième dimanche, du jeudi-saint et de la Fête-Dieu, assistance aux processions en ces mêmes jours, tout en les recommandant vivement, elle n'en fait pas une obligation essentielle. La facilité est donc le premier caractère de cette association, le second, c'est son incomparable excellence.

## II

I. S'il est vrai qu'une Confrérie est d'autant plus excellente que la dévotion qui en unit les associés est plus sublime, il faut avouer que la Confrérie du Saint-Sacrement tient une place à part, unique, incomparable, dans l'ensemble des saintes associations qui font la gloire de l'Église. En effet, la dévotion à l'Eucharistie est la première de toutes : elle ne rend pas seulement hommage à la créature, mais à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Que dis-je ? Elle est un magnifique résumé de toutes les autres dévotions (1).

II. Voici une autre excellence de la Confrérie du Saint-Sacrement : c'est qu'elle donne à ses membres un rang à part parmi les enfants des hommes en les investissant des plus sublimes fonctions. Il est beau l'office des anges dans le ciel, prosternés au pied du trône de l'Agneau et chantant : « Il est digne l'Agneau qui a

(1) Voir ce que nous avons dit à ce sujet, dans l'*Introduction*, chapitre deuxième : Excellence de la dévotion au très Saint-Sacrement.

été mis à mort de recevoir la puissance et la divinité, la sagesse et la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction ». c'est l'office des associés de la Confrérie du Saint-Sacrement devant le trône de l'Exposition eucharistique. Il est beau l'office de Marie, de Joseph, des anges, des mages, de Siméon, d'Anne la prophétesse adorant le divin Enfant de Bethléem : c'est l'office des associés du Saint-Sacrement adorant Jésus-Hostie prenant une mystique et réelle naissance sur l'autel ! Il est beau l'office des apôtres, des saintes femmes, accompagnant le Sauveur dans ses courses apostoliques, recueillant ses enseignements, subvenant à ses besoins : c'est l'office des associés du Saint-Sacrement, compagnons de l'Emmanuel, disciples du Dieu caché, gardiens de la Présence Réelle, pourvoyeurs du culte eucharistique. Il est beau l'office de saint Jean et des saintes femmes assistant avec tant d'amour et de componction au sacrifice du Calvaire : encore une fois c'est l'office des associés du Saint-Sacrement, qui se font un si pieux devoir de venir au sacrifice de la Messe et en recueillent avec tant de zèle les fruits bénis. Non, je ne crains pas de le dire, il n'y a point de Confrérie qui fasse pratiquer de si nobles devoirs ! J'ajoute qu'il n'y en a point qui enrichisse ses membres de trésors plus excellents.

III. Trésors des indulgences les plus précieuses ; trésors des joies les plus suaves dans la compagnie habituelle de Celui qui fait le bonheur des élus ; trésors de glorification de la sainte Trinité et d'édification à l'égard du prochain ; trésors de foi plus lumineuse, d'espérance plus vive, de charité plus courageuse et plus affranchie des tyrannies du respect humain ; trésors pour le temps et pour l'éternité, pour l'âme et pour le corps. Oh ! qu'elle est puissante la miséricorde de

Jésus-Hostie ! Comme elle se fait délicieusement sentir aux âmes fidèles ! Laissez-moi vous redire, en terminant, pour votre encouragement et votre consolation, une touchante manifestation de la vertu du Saint-Sacrement.

C'était à Lourdes le 21 août de l'année 1888, lors du pèlerinage national au sanctuaire de l'Immaculée-Conception. Les miracles en faveur des malades se faisaient attendre. Un prêtre conçoit l'idée d'une procession du Saint-Sacrement, à travers les malades, pendant laquelle la multitude implorerait la clémence de Celui qui, aux jours de sa vie mortelle, guérit tant d'infirmités. L'idée est accueillie par l'autorité religieuse.

A quatre heures du soir, le Saint-Sacrement sortait de la basilique, précédé et suivi d'un grand nombre de fidèles qui tenaient un cierge à la main. Après le Salut donné à la Grotte, les invocations commencèrent avec un enthousiasme indescriptible : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ! Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole et je serai guéri ! Seigneur, sauvez-moi, aidez-moi, ayez pitié de moi ! Seigneur, celui que vous aimez est malade ! Seigneur, ma fille est à l'extrémité, venez, imposez-lui les mains, qu'elle soit sauvée et qu'elle vive ! etc. » Lourdes n'était plus Lourdes. C'était Jérusalem avec ses foules, ses supplications, ses larmes et ses merveilles. Un vent d'enthousiasme divin soufflait sur toutes les têtes. De tous les grabats, de tous les lits, de toutes les voitures où gisaient dans la souffrance tant d'humaines infirmités, s'échappait le cri suppliant de l'aveugle de Jéricho : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ! » Or, voici que devant la grotte, au milieu de la foule, au

milieu de l'amour, au milieu de ce qu'il y a de plus profond et de plus élevé dans les âmes ici-bas, en face du Fils de Dieu bénissant, et aux regards de toute la France, huit malades se sont levés, instantanément guéris. Jésus leur avait dit : « Levez-vous, prenez votre lit et marchez ! » Jésus venait une fois de plus de manifester son cœur dans l'Eucharistie ! (1)

Associés de la Confrérie du Saint-Sacrement, soyez fidèles à votre noble mission ! Tous, aimons le Dieu de l'Eucharistie. Que tout ce qui se rattache au mystère de nos autels ait nos plus ardentes sympathies. Autrefois certains chevaliers de l'Eucharistie portaient au cou cette devise : « *Nihil hoc triste recepto*, Avec Jésus-Hostie il n'y a rien de triste ! » Que cette devise soit la nôtre ! En effet, l'Eucharistie est le bonheur sur la terre, elle est la préparation et l'avant-goût des joies du paradis.

---

Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux.

S. MATHIEU.

---

(1) Ces faits sont relatés par l'*Univers*, le *Journal de Lourdes*, etc., (août 1888). — Depuis lors, ces merveilles de guérisons opérées par la vertu de Jésus-Hostie se renouvellent chaque année au pied des Roches Massabielle, au sanctuaire préféré de Marie immaculée.

## CHAPITRE IV

### DE L'ŒUVRE DE LA COMMUNION RÉPARATRICE (1)

*Comedite, amici, et bibite  
et inebriamini, charissimi.*

Mangez, ô mes amis, man-  
gez et buvez, enivrez-vous des  
délices de mon festin.

(Cant., v, 1).

Jésus suivait la voie douloureuse pour aller consommer sur le Golgotha le grand œuvre de la rédemption du monde. Il portait sur ses épaules meurtries par les fouets de la flagellation, l'instrument

(1) *Notice de l'œuvre*. — Fondée à Avignon, en 1851, par le R. P. Victor Drevon, de la Compagnie de Jésus, l'Œuvre de la Communion réparatrice a été, à plusieurs reprises, hautement recommandée par les Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII, et enrichie par eux de nombreuses et précieuses indulgences.

Cette Œuvre, dont les membres se recrutent parmi les ecclésiastiques, les religieuses et les fidèles de l'un et l'autre sexe, a pour but de réparer, par la pratique de la *communion fréquente*, les injures faites à Dieu, à l'Église et au Pape, et d'obtenir le maintien de la foi dans tout l'univers et spécialement en France. Elle se divise en section de sept ou trente membres dont chacune a un chef qui porte le nom de *zélateur*. Les associés s'engagent à communier à un jour marqué une fois par semaine, ou une fois par